

LES DOSSIERS PRIORITAIRES DE LA TRÉAQ EN 2021-2022

1. LE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DE LA TRÉAQ

- 1.1 **Poursuivre nos représentations** au sein du comité de gouvernance, des comités mixtes et de tout autre comité *ad hoc* afin de toujours représenter le secteur de l'éducation des adultes et de **mieux positionner nos secteurs** dans les décisions/orientations prises par le ministère de l'Éducation (MEQ).
- 1.2 **Assurer une présence forte au sein du Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT)** en s'assurant d'une veille active en amont des sujets abordés lors des rencontres.
- 1.3 **Accentuer la visibilité et l'accessibilité de la TRÉAQ** auprès des décideurs du réseau scolaire afin d'accroître la reconnaissance et le sentiment d'appartenance envers notre organisation.
- 1.4 **Structurer et déposer une nouvelle offre de service au MEQ pour la poursuite du soutien au réseau en formation générale des adultes (FGA)** afin d'assurer une continuité des services après mars 2022.
- 1.5 **Se doter d'une planification stratégique, procéder à l'évaluation de la gouvernance** de notre organisation et **actualiser nos règlements généraux** de même que certaines politiques.

2. LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DE CRÉNEAUX D'EXPERTISE

- 2.1 **Déployer notre nouvelle offre** de soutien et d'accompagnement actualisée en **enseignement individualisé en formation professionnelle (FP)**.
- 2.2 Déployer une offre de services élargie en accompagnement et soutien en formation professionnelle. ***Cette priorité est sujette à approbation de la part du MEQ.***
- 2.3 **Convenir d'un processus de travail optimisé** en collaboration avec le MEQ pour la **poursuite de l'entente d'élaboration des cadres d'évaluation** des apprentissages en lien avec de nouveaux programmes en FP.
- 2.4 En collaboration avec la Direction de la sanction des études au MEQ, **bonifier l'offre de formations afin de mieux soutenir, d'une part, les responsables de la sanction** et d'autre part, les gestionnaires du réseau.

3. LE SOUTIEN AU RÉSEAU ET LA FORMATION DE NOS MEMBRES

- 3.1 **Maintenir les plus hauts standards de qualité en termes d'accompagnement et de formation à nos membres** par nos spécialistes sur le terrain, en FGA et en formation de base en entreprise (FBE), et l'étendre en FP.
- 3.2 En FP, **organiser la tenue de groupes de discussion par secteurs d'activités**, à la demande de nos membres qui souhaiteraient échanger sur un sujet d'actualité les concernant.

- 3.3 **Promouvoir d'avantage notre soutien au réseau en FBE et en FGA** par la création et la **diffusion de capsules vidéo** et favoriser, du même coup, la pérennisation de nos services.
- 3.4 Pour l'édition 2022, **organiser un colloque conjoint annuel actualisé** en collaboration avec la Commission professionnelle de la formation générale, professionnelle et aux entreprises (CPFGPE), en adaptant la formule au contexte post-pandémique.

4. LA COLLABORATION AVEC LE RÉSEAU ET NOS PARTENAIRES

- 4.1 **Améliorer notre structure d'accueil et de soutien des agents de liaison en FP** en développant des mécanismes de rétroaction plus efficaces.
- 4.2 **Accroître la promotion de notre offre de service en FBE, en partenariat avec Formation Québec en réseau (FQR)**, en réponse aux nouvelles mesures financières découlant du Forum sur la requalification de la main-d'œuvre et sur l'emploi d'octobre 2020.
- 4.3 En collaboration avec FQR, **créer un réseau d'échanges national constitué de personnes porteuses du dossier de la FBE** et de la francisation en entreprise, pour chacune des organisations scolaires.
- 4.4 Contribuer, par notre expertise pointue dans nos secteurs, à des réseaux de recherche ou à des enquêtes nationales et **favoriser le transfert des connaissances émergeant de ces partenariats.**

5. LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET DE NOS COMMUNICATIONS

- 5.1 Favoriser le partage d'expertise parmi nos membres par divers moyens tels que :
 - ~ **Centraliser l'information concernant les différents modèles d'organisation scolaire et pédagogique en FP** (ex. : stages accrus, alternance travail-études, reconnaissance des acquis et des compétences, enseignement individualisé, etc.) et la rendre accessible à tous;
 - ~ Recenser et diffuser des pratiques inspirantes dans tous nos secteurs.
- 5.2 **Poursuivre la refonte de l'Intranet de notre site Web** (accès réservé aux membres) afin qu'il soit plus convivial pour nos membres.